



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION DE DISTRIBUTION DE MASQUES

Rouen, le 11 mai 2020

En application des annonces du Premier Ministre, la préfecture de la Seine-Maritime pilote actuellement une opération de distribution de masques, en lien avec les collectivités locales.

Il a ainsi été procédé ce lundi 11 mai 2020 à une livraison de 274 000 masques au bénéfice des transports en commun des agglomérations rouennaise et havraise, destinée en particulier aux réseaux de métro et tramway. Il a été demandé à ces réseaux de transporteurs de bien vouloir livrer une partie de cette dotation à la Région, au bénéfice de la desserte ferroviaire et des transports scolaires. Il est rappelé que le port du masque est obligatoire dans les transports publics.

Une distribution sera également organisée, dès cette semaine, en lien avec les collectivités territoriales, au profit des publics les plus vulnérables et notamment aux personnes bénéficiant de l'hébergement d'urgence, aux mineurs pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et aux mineurs non accompagnés, aux personnes accueillies dans le dispositif national d'accueil pour les demandeurs d'asile, aux personnes sans domiciliation et aux bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat.

Par ailleurs, les salariés et bénévoles des associations d'aide alimentaire bénéficieront également d'une dotation.

Enfin, l'État s'engage par ailleurs à rembourser les collectivités locales pour leurs achats de masques dans la période du 13 avril au 1^{er} juin, avec une prise en charge de frais à hauteur de 50%, dans un prix plafond fixé à 0.84 centimes d'euros pour les masques jetables, et 2 euros pour les masques réutilisables.

L'objectif est de ne laisser personne sans solution d'accès aux masques.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex